0171455P ACADEMIE DE POITIERS LPO LYCEE DES METIERS MARCEL DASSAULT 40 AVENUE MARCEL DASSAULT

17300 ROCHEFORT Tel: 0546881300

ACTE TRANSMISSIBLE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Objet : Décision budgétaire modificative soumise au vote

Numéro de séance : 12 Numéro d'enregistrement: 89 Année scolaire: 2019-2020 Nombre de membres du CA: 27

Quorum: 14

Nombre de présents : 15

Le conseil d'administration Convoqué le : 24/06/2020 Réuni le : 02/07/2020

Sous la présidence de : Nicolas Mazurier

Conformément aux dispositions du code de l'éducation, article R.421-25

Vu

- le code de l'éducation, notamment les articles L.421-12, R.421-20, R.421-60
- le code des juridictions financières, notamment les articles L.232-4, R.232-3
- le décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique

Exercice: 2020 Numéro de la DBM: 4 Budget d'origine : Budget primitif: [X] Budget annexe: []

Pièce(s) jointe(s)

[X] Oui Nombre: 2 [] Non

Libellé de la délibération : Sur le rapport du chef d'établissement, le conseil d'administration

PFR. Le CA approuve la DBM n°4 pour un prélèvement sur fond de roulement de :

PFR pour les chaises de physique chimie : 3200€
PFR pour du petit matériel de cuisine : 3 710€

De plus, le CA autorise un virement entre service, de l'OPC vers l'AP pour des achats de STI2D subventionnés, d'un montant de 5 500€

Résultats du vote

Suffrages exprimés : 12 Pour: 12 Contre: 0 0 Abstentions: 0 Blancs: 0 Nuls: